



Le Lyaud *notre village*

Bulletin Communal d'information | **N° 68** | MARS 2024

le-lyaud.fr  le lyaud officiel

MAISON MÉDICALE

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD



INFO SANTÉ

Médecin généraliste : TONNEL Estelle
Tél. 04 22 46 01 64

Orthophonistes :
RODET Lore
VALLÉ Anaïs 07 81 24 96 43

Kinésithérapeute : LANDAT Audrey
Tél. 04 50 73 25 97

Ostéopathe : BOËCHE Marc-Antoine
Tél. 06 63 72 00 48

Sage-femme :
RAMUS Céline 06 20 93 06 97

Psychologues :
LEMAIRE Charlotte 06 46 92 93 69
(Psychologue Clinicienne pour adultes)
BAGGIONI Laëtitia 06 12 96 68 25
(Psychologue spécialisée en TSA)

Le bloc notes

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h
samedi de 9 h à 11 h 30.
Mail : mairie@lyaud.fr
Tél. 04 50 73 90 51.

SECRÉTARIAT DU SIVOM

Ouvert le lundi et vendredi
de 7 h 30 à 13 h
et le mardi et jeudi de 7 h 30 à 17 h.
Tél. 04 50 73 97 84
Fax 04 50 70 56 53
sivom@garmoylyaud.fr

RDV DES POINTS PROPRES

- Route d'Armoy
- Parking du cimetière
- Moulin d'Amphion
- Route des Chambrettes

DÉCHETTERIE ALLINGES

Horaires d'été
du lundi au samedi
de 8 h à 11 h 45
et de 13 h 30 à 17 h 30
(sauf le mardi fermeture à 18 h -
fermeture tous les jeudis)

Horaires d'hiver
du lundi au samedi
de 8 h 30 à 11 h 45
et de 13 h 30 à 17 h
(fermeture tous les jeudis)
Tél. 04 50 73 98 59

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20

Médecins d'Allinges :

- Dr Julliard Marina : 04 50 70 25 00
- Dr Eudes-Caddoux Monique :
04 50 70 55 55

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Cabinet infirmier des Allinges :
04 50 70 50 44

Cabinet infirmier d'Armoy :
06 21 21 80 91

Pharmacie d'Allinges :
04 50 70 51 93

Pôle Santé Armoy :

- Cabinet de kinésithérapie :
Coupeau Thierry : 04 50 73 78 53
- Orthophoniste :
Bluteau Marielle : 06 45 54 88 53

ADMR LES MOULINS

30, rue du Crêt Baron
74200 ALLINGES
Tél./Fax 04 50 26 49 13

Sommaire

Mot du maire p. 3

COMPTES-RENDUS p. 5

ADRESSAGE p. 5

TRAVAUX p. 6

MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE

- 11 novembre p. 7
- Mystère au village p. 8
- Troc'plantes et graines p. 9
- Cross des Hermones p. 10
- Repas des Aînés p. 11

- Fête de la Lumière p. 11
- Fondue de la Vogue p. 11

GROUPE SCOLAIRE p. 12

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE
..... p. 13-17

DIVERS

- Ça bouge au lyaud p. 18
- Les 2 tartes p. 19
- Maison d'autonomie p. 20

- Préservation de la forêt p. 21
- Matinée nettoyage p. 21

THONON AGGLO p. 22-23

RECETTES p. 24

ÉTAT CIVIL p. 25

RÈGLEMENTATIONS p. 26

LISTE DES ASSOCIATIONS p. 27

PLANNING MANIFESTATIONS ... p. 28

INFORMATIONS PRATIQUES ... p. 29

Le mot du Maire



Joseph DÉAGE
Maire du Lyaud

L'année 2024 sera marquée par la rénovation et l'extension de la « Maison Fillon » et de ses deux granges attenantes, situées place du Champ Dunant.

Ce projet d'envergure permettra de diversifier les services proposés à la population. Le bâtiment sera composé d'une nouvelle maison médicale qui accueillera un médecin généraliste, une sage-femme, deux kinésithérapeutes. Deux locaux seront réservés pour un second médecin et un cabinet infirmier. Un studio sera prévu pour loger un interne en médecine générale.

La structure permettra également d'installer des commerçants : l'épicerie/salon de thé « Les deux tartes », un salon de coiffure, une esthéticienne, Dépann'Ménager et une association de brasseurs.

La commune a fait l'acquisition de 250 m² d'arcades dans l'immeuble « Route d'Armoy ». Des commerces y seront installés.

Dans les immeubles actuellement en construction de part et d'autre du groupe scolaire, 15 logements BRS (Bail Réel Solidaire) ont été créés pour faciliter le maintien des jeunes sur la commune.

Pour la même prestation, les futurs acquéreurs bénéficieront d'avantages de l'Etat pour acquérir ces biens.

Thonon Agglomération a commencé les travaux de séparatif « Route

du Quart d'Avaux », « Rue de la Mairie », « Route des Cathelins », « Rue du Centre » et « Rue de la Fruitière ». Ces travaux vont durer 7 mois. Les riverains impactés par les fermetures à la circulation seront informés au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Je remercie l'ensemble des habitants concernés pour leur patience et leur compréhension.

Le sens de circulation sera également modifié « Rue du Quart d'Avaux » et « Rue de la Fruitière », afin de sécuriser les piétons, notamment les familles qui se rendent à l'école.

La Place du Champ Dunant est très fréquentée par les familles ; nous envisageons de renouveler et de rajouter des jeux pour les enfants. Le Voua Bénit est également un lieu attractif pour les promeneurs mais aussi pour les pêcheurs. Cependant dans un souci de préservation de la faune, un règlement dit « No Kill » sera mis en place. Chacun pourra pêcher mais devra relâcher ses prises.

L'ilot central de l'étang sera condamné afin que personne ne puisse y accéder, pour faciliter la reproduction des colverts, des poules d'eau et de tous les animaux qui vivent autour de cet étang. Les escaliers étant dégradés, donc dangereux, ont été condamnés. Un autre cheminement est à l'étude.

Une équipe de bénévoles s'est engagée à rénover le four commu-

nal, et je les remercie. Les façades extérieures et intérieures vont être recouvertes en mélèze.

La commune a acquis le jardin attenant sur lequel un petit abri sera construit pour installer un pressoir et son broyeur.

Autour du four et du pressoir, des animations seront organisées.

Un groupement de commande est en train de se mettre en place entre Thonon Agglomération, le SYANE et la Commune pour le changement de la colonne d'eau potable, la réalisation de l'assainissement, l'enfouissement des réseaux secs et l'éclairage public « Route des Devants ». Ces travaux se réaliseront courant 2024.

La route sera entièrement enrobée. Les riverains en seront informés.

Thonon Agglomération va étendre le service des bus urbain. Une ligne Thonon / Le Lyaud va être créée avec une rotation toutes les heures. Un nouvel arrêt de bus est prévu « Place du Champ Dunant » afin de faciliter la prise en charge et la dépose des futurs usagers.

Thonon Agglomération travaille sur l'élaboration d'un PLUi-HM qui concerne les 25 communes. On vous informera des différentes réunions publiques.

Le service déchets dont j'ai la responsabilité, après l'extension des consignes de tri, met en œuvre le

tri à la source des biodéchets. C'est un travail qui va s'étendre sur l'année 2024, avec une communication importante.

Désormais, les biodéchets seront sortis des ordures ménagères. Thonon Agglomération a décidé d'offrir gratuitement des composteurs individuels ou collectifs ; c'est la pratique qui sera la plus répandue sur le territoire. Un certain nombre d'ateliers sera proposé aux habitants des 25 communes. Nous poursuivons le déploiement des apports volontaires ; ce déploiement se fera en 2025 pour Le Lyaud.

Enfin, les services travaillent pour instaurer un contrôle d'accès dans les déchetteries, ce qui permettra une meilleure gestion de celles-ci.

Nous fêterons cette année le 40^e anniversaire de la fête du village. Cette manifestation a été créée en 1984 par Radio Cristal.

En accord avec le Club de Foot, nous avons décidé, cet été, d'inviter les anciens membres de cette radio pour fêter l'évènement.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, qui je l'espère, apprécient leur cadre de vie dans notre village.

Bienvenue aussi aux nouveaux résidents de la Maison d'autonomie. Nous mettons tout en œuvre pour faciliter leur intégration à la vie communale.

Je remercie tous les producteurs et commerçants du marché pour leur fidélité. Notre politique pour ce marché est de promouvoir les circuits courts (producteurs-consommateurs).



Les élus vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2024

Je vous invite à venir le samedi matin faire votre marché, l'ambiance y est très conviviale.

Les engagements que nous avons pris se concrétisent.

Je reste à votre disposition. Au plaisir d'une rencontre.

Retrouvez tous les *Comptes-rendus*

du Conseil Municipal sur :

<https://www.le-lyaud.fr/votre-municipalite/les-seances-du-cm/>

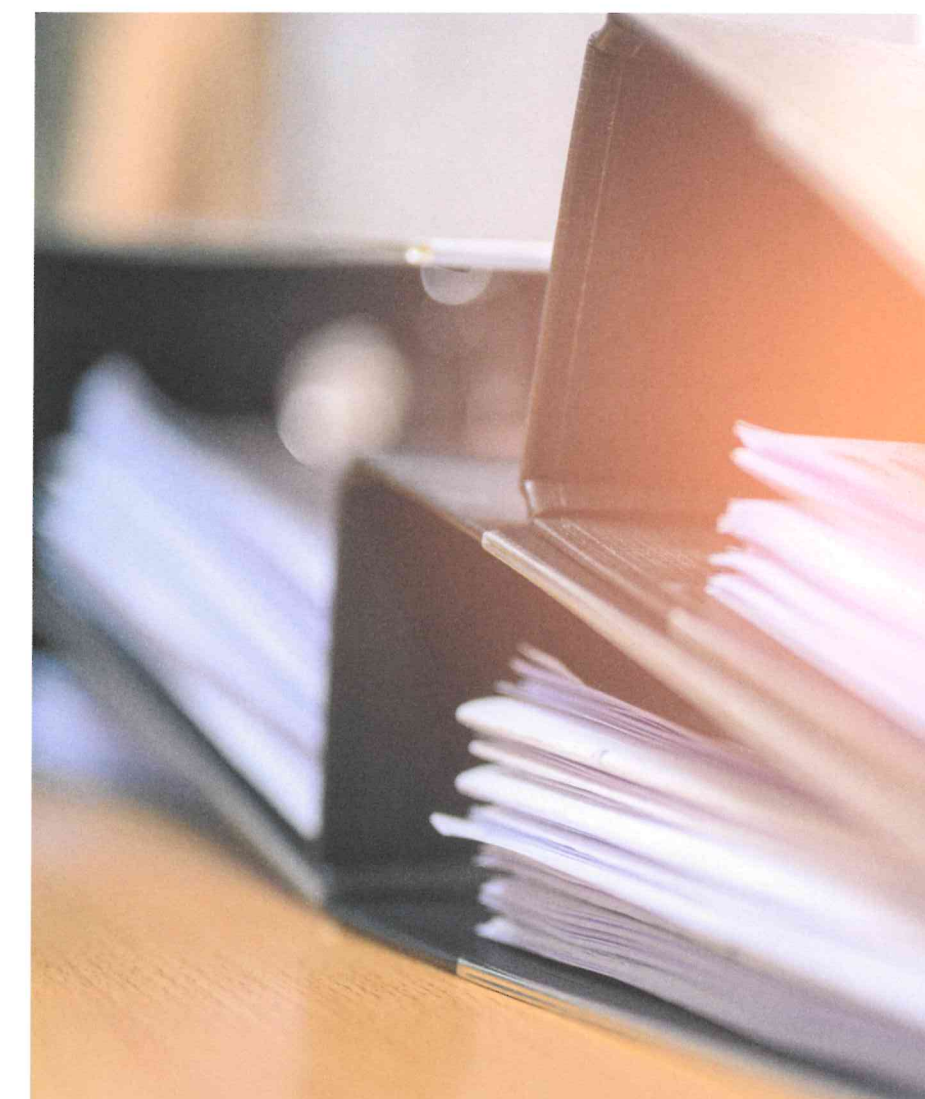


du SIVOM sur :

<https://www.le-lyaud.fr/intercommunalite/sivom/les-proces-verbaux-du-sivom/>



Les comptes-rendus restent consultables en mairie ou sur les panneaux d'affichage de la commune.



Les habitants ont répondu présent à la cérémonie des vœux du Maire, dimanche 14 janvier.



Adressage

Après plusieurs mois de travail, le projet de nouvelles dénominations des rues, imposé par la LOI du 22 février 2022, dite LOI 3DS, a été finalisé. Une grande majorité des habitants concernés sont venus chercher leurs plaques et attestations en mairie le 17 décembre dernier.

Cette mise à jour réglementaire est essentielle au bon fonctionnement des services nécessitant un accès rapide et fiable à chaque habitation (pompiers, ambulances, services de livraisons, ...).

Pour les électeurs, votre nouvelle adresse sera systématiquement enregistrée sur les listes par le secrétariat de mairie.

25



BON À SAVOIR : Si vous avez déménagé, même au sein de la commune, pensez à déclarer votre nouvelle adresse sur le site : www.service-public.fr. Vous pouvez également vous déplacer ou l'envoyer par courrier à la mairie.

Les travaux



Déplacement de la Fontaine à l'occasion des travaux de la route des Cathelins



Enfouissement des réseaux à Trossy



Enfouissement des réseaux - Route des Cathelins



Séparation des eaux d'égouts et pluviales
Rue du Quart d'Avaux



Réfection partielle du toit du groupe scolaire

Cérémonie du 11 novembre

La flamme du soldat inconnu a fêté ses 100 ans dans notre village

A 9h30, pour ses 100 ans ce 11 novembre, un fragment de la flamme du soldat inconnu a été apporté au Lyaud par le 27^e Bataillon des Chasseurs Alpins.

Elle était partie le matin du 9 novembre de la Place de l'Etoile à Paris.

Portée par des militaires au pas de course et escortée par un véhicule de gendarmerie, la Flamme a commencé son périple ce samedi matin à Orcier avant d'être posée devant le monument aux morts de notre village.

Après la cérémonie, les soldats ont tout juste eu le temps d'avaloir une boisson chaude pour se réchauffer avant de redescendre en courant à Armoys puis à Thonon.

Le soldat inconnu était à l'origine le symbole des 1,4 million de soldats tombés pendant la première guerre. Il a été transporté depuis Verdun en 1920, et inhumé sous l'Arc de Triomphe. C'est le poilu Auguste Thin qui a choisi le soldat, parmi sept autres. "J'ai déposé mon bouquet sur le sixième cercueil. J'ai pensé à additionner les chiffres de mon régiment, le 132", expliquait-il. André Maginot, alors Ministre de la Guerre, a été le premier à allumer la flamme du souvenir le 11 novembre 1923.

Depuis le 11 novembre 1923, la flamme n'a jamais cessé de briller sous l'Arc de Triomphe et ce, même pendant l'occupation nazie.

L'honneur rendu à ce soldat s'est naturellement étendu à ceux de la seconde guerre mondiale et des conflits qui ont suivi : en Indochine, en Corée, en Algérie et dans les opérations extérieures menées depuis. Désormais, ce sont tous les soldats morts pour la France qui sont honorés depuis 100 ans, chaque soir à 18h30 sous l'Arc de Triomphe.

Devenue Flamme de la Nation, son ravivage quotidien était à l'origine, organisé par les anciens combattants. Puis des bénévoles, hommes et femmes, non combattants mais citoyens reconnus, ont été accueillis pour être commissaires de la Flamme.

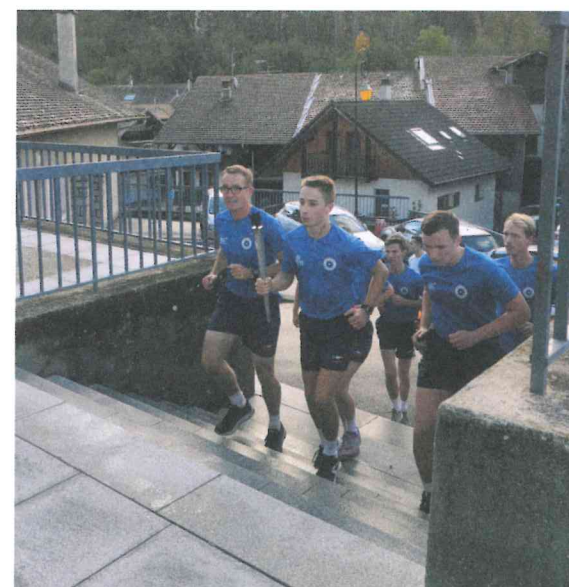
Tous les soirs, de nombreuses associations, écoles, entreprises qui ont postulé, participent à la cérémonie : ils viennent s'incliner devant le soldat inconnu, respecter une minute de silence et raviver la Flamme de la Nation.

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France

A 11h, la cérémonie a été célébrée en présence des élus et des habitants du village.

M. Joseph DEAGE, a remercié Monsieur LACROIX, président des Anciens AFN, d'avoir animé cette célébration.

La chorale EMLA a ensuite ponctué ce moment solennel en chantant « La Tendresse » de Bourvil.



Mystère au *village*

Le Mystère au village du 1^{er} octobre
a été résolu !

Un temps magnifique a permis à de nombreuses familles de parcourir les sentiers d'énigme en énigme. Les participants ont pu découvrir un objet romain historique (désormais en sécurité au Louvre) à travers cinq stands qui permettaient de traverser les âges de l'époque gallo-romaine à aujourd'hui. Les plus petits ont profité des jeux proposés pour l'occasion sur le champ Dunant.

En prime, l'école de musique nous a régales de bonnes crêpes.



Atelier des forgerons



Les années folles



Osselet

Troc' *plantes* *et graines*

Le Troc'Plantes et graines de l'automne s'est déroulé sous la nouvelle halle le **dimanche 8 octobre 2023** au matin.

Ce Troc est l'occasion d'une rencontre et d'un partage entre des jardiniers amateurs ou plus avertis et se déroulait au Lyaud pour la 19^e année. Cette manifestation est organisée par le groupe des Gardiens de Semences Léman 74 et a pour but l'échange, le conseil et le partage. Comme chaque année, les tables étaient très fournies de framboisiers et fraisiers et autres plants de saison.

La grainothèque de l'Agastache qui vient de Neuvécelle était aussi présente cet automne et a eu beaucoup de succès. Elle offre et reçoit des semences toute l'année et toutes les graines sont donc issues des jardins locaux.

Pour rappel, les jardiniers débutants sont les bienvenus.

Le troc de plantes et graines a lieu deux fois par an, en mai et en octobre. Il est soutenu par la municipalité du Lyaud qui fournit des affiches et met à notre disposition la Halle ainsi que les tables qui sont prêtées par la paroisse. Merci aussi aux bénévoles du Lyaud et d'Armoy qui aident à la mise en place des tables et à l'accueil sur nos stands.



Chantal et son groupe

La matinée s'est terminée par un apéritif offert par la commune et une animation musicale avec Chantal à l'accordéon accompagnée de tout un orchestre cette année. Nous avons pu chanter et même danser au son des 4 accordéons et de la flûte. Puis nous avons partagé un pique-nique sous la halle pour terminer cette superbe matinée.

Rendez-vous au prochain troc de printemps qui aura lieu début mai 2024 !

*Josette Bidal
des Gardiennes de Semences*

Cross des Hermones

Une édition bien arrosée !!!

Pour ce **39^e cross** des Hermones 2023 (4 et 5 novembre 2023), dame nature ne nous a pas épargnés.

Dès le vendredi pour le fléchage, ce fut très humide, voire plus, malgré un avis de tempête de la Préfecture pour le week-end, cela n'a pas découragé les jeunes compétiteurs du cross des jeunes le samedi, ils étaient presque autant que l'an passé, 135 au lieu de 140, pour en découdre sur le parcours tracé dans le village, avec un nombre de tours différents en fonction des catégories d'âge.

Bien encadrées par les ouvriers et sécurisées par les signaleurs, toutes ces courses furent très disputées dans l'esprit sportif et la bonne humeur, sous les encouragements du public, des parents et des supporters venus malgré le temps.

Après l'arrivée de toutes les courses, les vainqueurs ainsi que les 3 premiers de chaque course eurent la joie de monter sur le podium, les suivants ont reçu une médaille pour leur participation. Après l'effort une collation (bien appréciée) leur fut offerte sous la halle dans une ambiance conviviale.

Dimanche : **Cross des Hermones**

Pour le cross des grands, dès 7h le dimanche matin, même scénario que la veille, pluie, vent et tempête, avec des arbres cassés et tombés sur le parcours. Repérés par les responsables, ils furent dégagés avant le passage des coureurs par les bénévoles en temps et en heure, merci beaucoup à eux.

Pendant ce temps, sous la halle, tous les bénévoles s'affairaient pour l'accueil et la remise des dossards, des boissons chaudes sont offertes, merci aussi à eux.

Sur le plan sportif, un peu moins de participants (météo) pour cette 39^e édition : une centaine sur les deux parcours. On espère tous une météo plus clémente pour la 40^e et une plus forte participation.

Les départs furent donnés par Monsieur le Maire dès 9h30. Après un tour dans le village, les concurrents se sont dirigés sur les deux parcours, sécurisés par le groupe de signaleurs en nombre et indispensables pour une épreuve de cette importance.

Dès l'arrivée des derniers participants : les classements sont établis (consultables sur le site chronotop.run), la collation d'après course est servie aux

concurrents et la remise des prix est effectuée.

Monsieur le Maire a tenu à remercier tous les participants, les bénévoles de la commission, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cette belle organisation.

A l'occasion de cette remise des prix, la commission Sport et loisirs a remis au Président du comité d'organisation de la Virade de l'Espoir, un chèque de 500,00 euros. Chaque participant a ainsi participé à financer la recherche contre la mucoviscidose.

La commission et moi-même remercions tous les participants, les bénévoles, les signaleurs et leur responsable pour leur présence sur le parcours ; Didier BONNET pour le chronométrage et la rédaction des classements ; les ouvriers en VTT ; les secours qui, heureusement, n'ont pas eu trop de soins à faire ; toutes les personnes de l'ombre pour préparer les collations ; les services techniques de la commune ; les nombreux partenaires pour l'attribution des lots et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette édition 2023.

En espérant vous retrouver l'an prochain pour une prochaine organisation.

*Pour la commission,
André JACQUEMOT.*



Repas des Aînés

120... c'est le nombre de participants et de repas servis le dimanche 3 décembre 2023 aux Aînés de la Commune.

Un bon repas, de la bonne humeur, quelques chansons chantées par le groupe ELA (Edith, Luce, Arnaud) et les Trois Cloches d'Edith Piaf revisitées par "Pépette" ont contribué à la réussite de cette journée.

Rendez-vous est donné à nos Aînés le DIMANCHE 2 JUIN 2024 pour une nouvelle journée de partage.



Fête de la lumière

Les associations Sports et Loisirs et animations ont organisé vendredi 15 décembre une fête des lumières. Environ **200 habitants** ont suivi la procession avec des lampions et assisté à un spectacle de percussions africaines par la compagnie PhéniX. Après l'arrivée du père Noël, le chocolat, le vin chaud et les friandises ont réjoui les participants.



Fondue de la Vogue

Beaucoup de lyaudins se sont retrouvés le dimanche 5 février pour déguster la traditionnelle fondue de la vogue. Les deux gagnants, qui ont estimé au plus près le poids du panier, se sont partagés les victuailles qui le composaient.

Ce rendez-vous incontournable du 1^{er} dimanche après la Saint Blaise est destiné à tous les habitants du village. La fondue est offerte, une buvette et une pesée de panier permettent de couvrir en partie les coûts générés. C'est l'association Sports et Loisirs de la commune, présidée par André JACQUEMOT, qui est en charge de l'organisation de ce moment très convivial.



Groupe scolaire

Bienvenue aux enfants de 2017 à l'école élémentaire
Cette année, les élèves de CP sont répartis dans 3 classes.

*Nous leur souhaitons
un beau parcours scolaire.*

Classe de Mme Calas



Classe de M. Coste



Classe de Mme Bouvier

FORMATION SST À L'ÉCOLE

En fin d'année, une grande partie du personnel du SIVOM a suivi une formation de Sauveteurs Secouristes au Travail. L'occasion sur deux journées de revoir ou d'acquérir les gestes qui sauvent. Les ATSEM et le personnel du périscolaire ont travaillé l'ensemble des gestes en mettant l'accent sur les risques liés à la petite enfance.

*Ces formations seront reconduites
tous les deux ans.*



APE Association des Parents d'Elèves

C'est une nouvelle année qui commence à l'APE avec de nombreux nouveaux volontaires et surtout un changement conséquent : une nouvelle présidente ! Les 26 membres de l'APE et la quarantaine d'aides ponctuelles ont déjà été plusieurs fois à l'œuvre.

Les projets ont été nombreux en ces derniers mois de l'année 2023. L'APE a pu soutenir et supporter tous les élèves de l'école élémentaire du Lyaud-Armoy lors du **cross scolaire** du mardi 17 octobre en leur proposant un goûter bien mérité.

Bravo aux enfants !

Avant les vacances de la Toussaint, l'**opération « Goûter crêpes »** n'a pas pu aboutir mais nous reviendrons vous en proposer bientôt pour le bonheur des petits comme des grands gourmands.

L'un des temps les plus forts de l'année pour l'APE s'est déroulé le 25 novembre avec son traditionnel et très apprécié **LOTO**. Les amateurs sont venus en nombre parfois même de loin pour tenter de gagner un lot. Certains ont pu gagner des cadeaux offerts par des commerçants du Chablais et d'ailleurs. Toute l'équipe a parcouru de nombreux kilomètres pour demander des lots. Ainsi, une trottinette électrique, une télévision, un vol en hélicoptère et même un week-end à Barcelone ont pu être offerts, entre autres, aux gagnants. Gagnants comme perdants pouvaient se restaurer agréablement de sandwiches et autres produits salés mais aussi sucrés avec les gâteaux faits maison par les parents d'élèves venus prêter main forte. Ce fut un véritable succès.

La période de Noël fut très active pour l'APE

Les parents d'élèves se sont vus offrir la possibilité de passer commande pour plusieurs ventes au sein de l'école (des spécialités al-

saciennes, un calendrier original et illustré de la photo des enfants...).

L'APE a également organisé une **vente de sapins** de Noël. Le 9 décembre, vous avez pu récupérer votre sapin dans la bonne humeur. Nous proposons également du vin chaud, du chocolat chaud et de la tartiflette. Une vraie ambiance de Noël ! Encore un beau succès pour notre association.

De plus, les parents bénévoles de l'association ont même pu contacter le **Père Noël** qui s'est déplacé directement dans l'école le mardi 19 décembre pour les rencontrer. Ils ont tous eu un sachet de gourmandises chocolatées.

Le vendredi 22 décembre, l'équipe de l'APE était également présente pour vendre ses traditionnelles **crêpes** dans une bonne ambiance afin de régaler petits et grands de l'école.

Le **concours de belote** a réuni plusieurs passionnés et amateurs le samedi 27 janvier. Les gagnantes sont reparties avec des entrées pour le Futuroscope et un magnifique panier garni.

Manifestations après manifestations, c'est la possibilité de pouvoir offrir des sorties scolaires et de financer des activités pédagogiques qui nous motivent.

Merci aux enseignants de nous aider à partager les informations et surtout à tous les parents d'élèves qui de près ou de loin participent aux succès de l'Association des Parents d'Elèves.



Tartiflette lors de la vente de sapins



*À très bientôt,
Merci pour votre soutien.*

Ecole de musique

L'école de musique, c'est une équipe de 5 bénévoles motivés au sein du bureau.

L'association a connu une très belle année 2023 dans la construction de ses différents projets :

- Un ensemble de cours individuels d'instruments est proposé : piano, guitare, basse, batterie, et depuis la rentrée de septembre le violon avec Mme Reiko Bayon Hazama.
- Des ensembles instrumentaux d'ados et d'adultes.
- Un chœur intergénérationnel tout neuf qui s'est produit en public pour la première fois
- L'achat d'un « vrai » piano droit pour la salle de musique.

Des idées n'ont pu aboutir, comme un cours d'éveil à la rentrée ou une session de chœur d'enfants à la Toussaint. Nous les gardons en tête pour les reproposez en septembre 2024.

L'école de musique a organisé quelques beaux événements dans l'année :

- Concert du chœur EMLA en mars en l'église du Lyaud et en juillet aux Deux Tartes,
- Une audition des élèves de piano en mai, à Armoy, des auditions/concerts festifs au champ Dunant et aux fêtes de la musique en fin d'année scolaire avec la participation des classes d'instruments, d'éveil, et des ensembles.
- Participation du chœur EMLA à la commémoration du 11 novembre.

L'association est aussi ravie de pouvoir s'inscrire de plus en plus dans la vie locale : nous avons tenu un stand lors du "Mystère au village"



au Lyaud en octobre (encore merci à la mairie pour cette belle opportunité). Nous collaborons avec "Les deux tartes", la paroisse, la Maison d'autonomie, Pierre Zaluzny (Graphiste) et Véran Musique. Œuvrer en réseau nous tient à cœur.

Pour terminer l'année en beauté, l'équipe a organisé mi-décembre un magnifique concert à la bougie avec un piano à queue en l'église du Lyaud et la venue d'artistes (Pierre Léger, Sylvain Nord, Ludmila Zaostrov-Dauvergne, Franck Cottet-Dumoulin et François Vasseur) autour de notre professeur de piano Jean-Marie Reboul. Les élèves pianistes ont pu profiter du piano à queue au cours d'une audition le même après-midi.



Un grand merci aux municipalités pour leur soutien, au foyer rural, aux parents et aux personnes qui nous suivent de près ou de loin.

**Vous avez des envies ?
Des idées à nous soumettre ?
Vous êtes intéressés
par des sessions d'éveil, de chœur,
pendant les vacances ?**

Contactez-nous !

À venir

- Mars-avril
concert du chœur EMLA
- Mercredi 10 avril
audition de piano - Armoy
- Vendredi 7 juin
audition/concert de fin d'année

On compte sur vous !

Foyer rural

*Du nouveau au Foyer Rural
Armoy-Le Lyaud*

Avec ses quelques 300 adhérents, le Foyer se porte bien. Merci aux animateurs et participants qui contribuent à une bonne ambiance. Les activités ont bien démarré, seul le yoga n'a pu être maintenu faute d'un nombre suffisant de participants.

Nouveau : pour tous les gourmands qui aiment mettre les mains dans la farine, une activité vous est proposée depuis janvier 2024, des ateliers de pâtisserie :

- Pour enfants de 8 à 15 ans, les 1^{ers} mercredis de chaque mois (hors vacances) de 14h à 17h (20 € par séance, ingrédients et matériel fournis), ainsi que des mini-stages de 2 après-midi pendant les vacances scolaires. Le 1^{er} atelier a eu lieu le 10 janvier.

- Pour adultes les 3^{es} mercredis de chaque mois, de 14 h à 17 h (40 € par séance, tout compris). Le 1^{er} atelier a eu lieu le 17 janvier.

Les dates et le programme figurent sur les affiches. Possibilité de s'inscrire ponctuellement aux séances.

Renseignements et inscriptions auprès de la permanence du Foyer du mardi matin au 06 51 13 72 36 ou par mail : foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

Les places étant limitées, possibilité d'autres séances en fonction du nombre d'inscriptions.

*Prêts ? Épatez famille et amis,
et régalez-vous !*



Ki-gong



Zumba 8-12 ans

Gouttes de vie

Association des donneurs de sang Armoy-Le Lyaud

**Rétrospective de 2023
en quelques chiffres :**

Merci aux 411 donneurs qui se sont présentés (contre 422 en 2022), soit une diminution de 2,60 % [-5,4 % en Haute-Savoie]. Il ne faut rien lâcher, on compte sur vous en 2024.

59 % de roulement dans le personnel de l'Etablissement Français du Sang (dont 67 % rien que pour les infirmières). L'EFS a beaucoup de mal à recruter du personnel. L'une des premières causes est due aux horaires très particuliers des collectes (principalement en soirée avec un retour domicile bien au-delà de 22h). C'est pourquoi en 2024, les horaires de collecte seront décalés de 30 minutes : début des prélèvements à 15h et derniers rendez-vous à 19h.

15 à 25 % des donneurs se sont présentés sans rendez-vous. Même si dans la grande majorité des cas ils

sont acceptés, nous vous encourageons vraiment à prendre rendez-vous pour une meilleure organisation des collectes.



**6 C'EST LE NOMBRE
DE COLLECTES POUR 2024,**

- mercredi 24 janvier
- mercredi 20 mars
- mercredi 29 mai
- mercredi 31 juillet
- mercredi 25 septembre
- mercredi 20 novembre

*Ne pas oublier que donner son sang
est un cadeau inestimable.*



Association sportive Le Lyaud / Armoy

Le club de foot de l'ASLA se porte bien, compte un effectif de 304 joueurs provenant des communes d'Armoy, du Lyaud, d'Orcier et des communes voisines selon les catégories :

- l'école de foot (équipes U7, U9, U11 et U13) avec un total de 131 joueurs dont 8 filles ;
- le groupement AALP (équipes U15, U17 et U20) en collaboration avec les clubs d'Allinges et Perignier comptant 37 joueurs licenciés ASLA ;
- les équipes séniors : 57 joueurs ;
- les dirigeants et dirigeantes : 59 bénévoles ;
- les volontaires : 14 bénévoles ;
- arbitres officiels : 4 personnes ;
- apprenti BPJEPS: 1 jeune ;
- les vétérans (environ 35 copains), qui se réunissent le vendredi soir dans un esprit convivial.

En début de saison 2023/2024 nous avons accueilli un BPJEPS Hugo PIETROWSKI qui sera avec nous pendant 2 ans afin de préparer son diplôme d'éducateur sportif.

C'est environ une soixantaine de bénévoles qui gravite autour de l'association pour la faire exister, une équipe soudée et motivée dirigée par le président Florent EYDELY.

"Je suis très fier de représenter les couleurs du club, cela fait 2 ans que j'ai été nommé président. Il est important pour nous que nos 2 événements soient une grande réussite car ils nous permettent de faire vivre l'association. Merci aux 2 communes ainsi qu'au département pour le soutien financier qu'ils nous apportent. Je suis heureux de contempler cette dynamique par la représentation des enfants avec les couleurs de l'ASLA. Nous proposons une boutique avec une large gamme de vêtements de sport. Le club vient de passer le seuil symbolique des 300 licenciés tout confondu, des futurs projets de l'enceinte sportive sont en discussion. Merci aux employés du SIVOM pour l'entretien du complexe sportif et merci à la famille ASLA qui sans eux rien ne serait possible." Florent E.

Tout au long de l'année, les entraînements ont lieu sur les stades d'Armoy, du Lyaud (le Zen) et d'Orcier. Le gymnase de Margencel est utilisé en hiver pour quelques entraînements.

Une triste nouvelle est survenue en fin d'année avec la perte d'un ancien dirigeant et fidèle supporter Monsieur Gilbert FROSSARD.

Le groupement AALP qui réunit les catégories U15, U17 et U20 saison 2023/2024 est toujours effectif, merci aux dirigeants et dirigeantes de l'équipe ASLA pour le travail de collaboration avec le groupement car cela n'est pas toujours simple, BRAVO à tous.

Voici quelques messages des responsables des catégories de l'école de foot :

U7 : "En début de saison, l'équipe a montré un excellent esprit d'équipe, développant des compétences de base telles que le dribble et la passe. Les petits footeurs ont démontré une grande motivation lors des entraînements et les premiers matchs ont été prometteurs avec des moments de jeu positifs renforçant ainsi leur passion pour le football." Christophe B.

U9 : "Cette année, du changement pour la catégorie U9 qui comporte 43 enfants avec 2 entraînements par semaine ce qui a permis une grande évolution de l'ensemble des enfants. Cette catégorie se compose de 6 équipes (3 en D1 et 3 en D2), nous pouvons compter sur un grand nombre d'enfants à chaque entraînement et nous sommes

fiers de l'état d'esprit bienveillant qu'il y a au sein de cette catégorie. La deuxième partie de saison s'annonce prometteuse." Florent E.

U11 : "Cette année, pour la première fois, l'ASLA a constitué trois équipes dans la catégorie U11. Chaque semaine, 6 filles et 27 garçons défendent les couleurs et les valeurs de notre club sur les différents terrains du district. Les résultats sportifs sont très encourageants malgré les conditions météorologiques difficiles en fin d'année. Nous espérons continuer sur la même dynamique après la trêve." Colas M.

U13 : "Début de saison de nos 26 joueurs dès le mois d'août avec une victoire au tournoi de Marin en septembre et une belle évolution générale depuis plusieurs mois. Organisation en cours des tournois de fin d'année notamment un tournoi à Modane sur 3 jours. Pour financer cela, les enfants vendent des cases de tombola depuis plusieurs semaines dans les villages alentours. Des enfants et coachs toujours au taquet..." Marc R.

Les séniors sont composés de nouveaux coachs cette année, avec toujours 2 équipes. Une première

partie de saison difficile, l'objectif du club est de rester en D2 et D4. Un remerciement aux supporters qui ont suivi les 2 équipes. Afin de préparer notre nouvelle saison 2024/2025, nous cherchons des joueurs pour renforcer nos équipes.

Mi-décembre s'est déroulée l'arbre de Noël à la salle d'Armoy avec la présence de la quasi totalité des enfants. Un moment joyeux et festif où les parents ont pu échanger avec les dirigeants autour d'un goûter offert par le club. Chaque enfant est reparti avec le sourire et une boîte gourmande.

Dates importantes à venir pour 2024 :

- Tournoi de Pentecôte : samedi 18 et lundi 20 mai
- Fêtes de l'été : samedi 27 et dimanche 28 juillet
- Salon des vins : samedi 7 et dimanche 8 décembre

Un Énorme merci à toute la Famille ASLA



U7



Séniors



U9



U15



Vétérans

Ça bouge au Lyaud

ATELIERS DE PÂTISSERIE

Pour petits et grands gourmets de 8 à 99 ans !

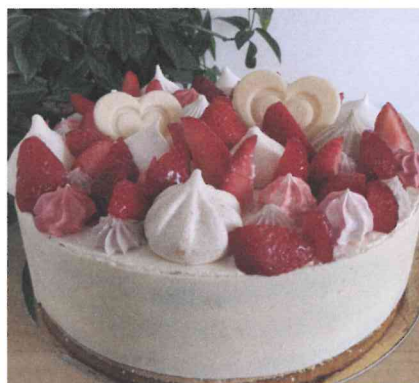
Isabelle MÜLLER, surnommée Zaza, a pour souhait de vous transmettre le plaisir que l'on ressent à confectionner des pâtisseries. Elle vous apprendra les bons gestes et les petites astuces afin que vous puissiez reproduire vos créations pâtissières seul(e) comme un(e) chef(fe) !

Les ateliers de Zaza ce sont :

- Des ateliers de pâtisserie à votre domicile pour une durée de 2 à 3 heures
- Des ateliers pâtisserie en partenariat avec le foyer rural Armoy-Le Lyaud.

- Inscription à la séance selon le programme
- Renseignements auprès du secrétariat du foyer rural au 06 51 13 72 36 ou foyer.armoy.leyaud@gmail.com
- La possibilité de passer des commandes de pâtisseries

***Vous retrouverez
Les Ateliers de Zaza
au marché de producteurs
le samedi matin sous la halle.***



CANNAGE ET REMPLAGE

Depuis l'été dernier, vous pouvez admirer et acheter les réalisations de la famille SIEGLER

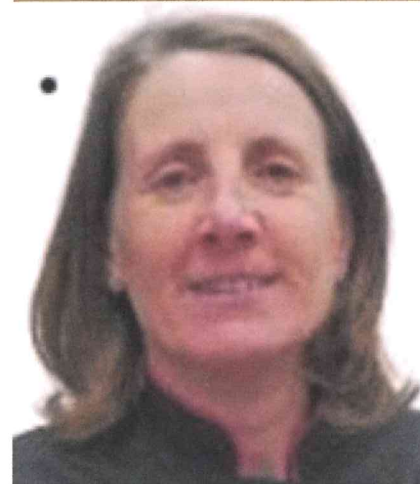


***Vous lancez une nouvelle activité au sein du village,
vous proposez un nouveau service ou vous avez un projet hors du commun ?***

***N'hésitez pas à nous contacter pour nous en parler !
Cette nouvelle rubrique a pour but de faire connaître les initiatives qui naissent au Lyaud.***

CONTACT

www.Lesateliersdezaza.fr
07.82.36.79.39
Lesateliersdezaza@ateliersdezaza.fr



Les deux Tartes

Il y a trois ans déjà, poussées par nos convictions, en pleine crise de Covid, on ouvrait avec le soutien de nos élus « Les deux Tartes ».

***Que de bons moments
à vos côtés !***

Nous revenons en « vrac » quelques souvenirs :

- Les soirées concert devant l'épicerie qui se terminent en bœuf. Merci Pierre, Seb, Loïc, Carole, Claude d'être retournés en vitesse chez vous chercher vos instruments. Merci aussi à tous ceux qui se sont improvisés chanteurs pour l'occasion.
- Le service « drive » à la fenêtre pour les covidés masqués du village.
- Les clients qui nous offrent spontanément leur vaisselle vintage.
- Les apéros improvisés au soleil de fin de journée devant l'épicerie.
- Les moments de causerie et d'échanges passionnants au comptoir.
- Les tartes à la bouillie qui brûlent dans le four à cause des moments de causerie.
- ...

Nous avons une pensée particulière pour notre pâtissière en chef Anne qui nous accompagne depuis de nombreux mois et pour les six stagiaires (Mathias, Élise, Tessa, Enzo, Bastien et Léa) que nous avons accueillis.

Nous sommes fières aussi d'avoir tenu le cap de nos convictions en



vous proposant les produits de nos producteurs locaux comme le quasi zéro déchet et bio de nos événements.

En trois ans nous n'avons utilisé dans notre épicerie aucune boîte d'œufs neuve et réussi à n'avoir qu'un petit sac poubelle de déchets par semaine.

Merci chers clients pour votre confiance, et d'avoir répondu présents quand nous vous avons proposé des produits sélectionnés pour leur qualité et leur éthique : la viande d'Ardèche, le saumon d'Irlande, les panettone de Padoue ou encore les oranges d'Espagne. Merci aussi d'avoir participé avec engouement à nos ateliers : desins, café lecture, bricolage, apéro en anglais...

Les au revoir c'est trop triste...

Vous allez trop nous manquer !
Mais pas si longtemps que ça...

Vous connaissez notre positivisme ! Alors comme dans un bon film américain, nous vous préparons une suite, la version 2 des Tartes. Dans une épicerie flambante neuve, on vous donne rendez-vous pour un café ou une pression sous la véranda du nouveau salon de thé dans une petite annexe.

Les travaux de notre nouveau magasin ont débuté, et nous vous laissons imaginer l'ambiance cosy que nous allons y créer après avoir eu un an pour s'inspirer et chiner !

Nous allons avoir besoin de vous tous, Lyaudines et Lyaudins, pour faire vivre et perdurer ce lieu au cœur de notre village.

Inutile de vous dire qu'on compte sur vous, on sait déjà que vous serez au rendez-vous, comme vous l'avez été durant ces 3 années.

***Vos deux Tartes,
Clio et Roxane.***



Maison d'autonomie

Ça bouge à la Maison d'Autonomie !

La journée Portes Ouvertes organisée par la résidence le jeudi 1 février dernier a remporté un réel succès. Plusieurs seniors et futurs seniors, accompagnés ou pas de leurs familles, sont venus visiter les lieux, échanger avec les résidents et se renseigner sur les possibilités d'admission.



Peinture du moulin à fleurs

En plus du programme habituel offert par la résidence (bricolage, pétanque, moments conviviaux...), de nouvelles activités régulières, comme des séances de sophrologie, des ateliers remue-méninges (animés par Ludolabo), leur sont maintenant proposées.



Pétanque intérieure

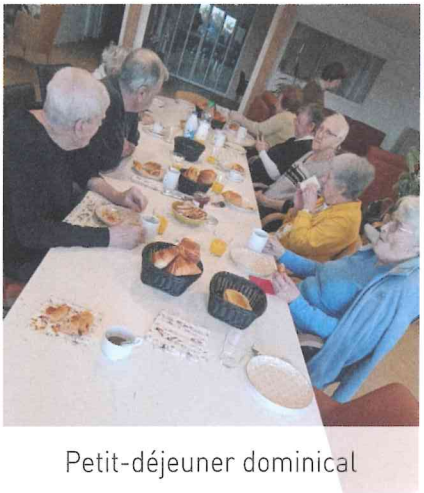
La résidence s'ouvre aux habitants du village et nous propose gratuitement des activités et des temps de rencontre.

- De mars à juin, la CARSATRA prévoit un atelier D-marche ouvert à tous les retraités de la commune. Equipé(e) d'un podomètre

connectable, vous réaliserez des petits défis de marche à pied et bénéficierez d'un suivi particulier au cours d'un temps d'échange au sein de la résidence.

- Au mois de juin, la direction de la résidence invite tous les seniors de plus de 60 ans à assister aux différents ateliers (mémoire, seniors-piétons, sommeil) qu'elle va initier.

Les informations sur ces animations seront largement diffusées au sein de la commune mais n'hésitez pas à contacter Salomé au 04 28 01 26 18 pour vous renseigner.



Petit-déjeuner dominical



Préservation de la forêt

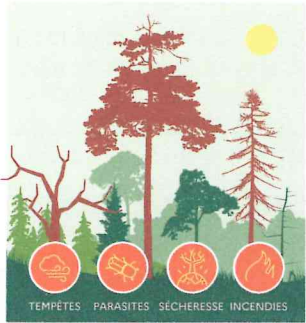
A l'automne, un panneau d'information sur la gestion de la forêt par l'ONF a été installé sur la route forestière pour expliquer les actions de sauvegarde de la forêt.



THONON
agglomération



ICI, LA MAIRIE S'ENGAGE POUR VOTRE FORÊT AVEC L'ONF



Les arbres dépérissent

Dans un contexte de réchauffement climatique, à 870m d'altitude, avec un sol qui retient peu l'eau, l'épicéa n'est plus adapté.

Affaibli par le manque d'eau, il ne peut plus se défendre. Il est attaqué par des insectes ravageurs.



La coupe s'impose

À ce stade de dépérissement, la coupe des arbres doit être rapide afin de lutter contre la propagation des parasites au reste de la forêt (en cas d'épidémie) et afin d'éviter que leur bois soit trop endommagé pour être utilisé (dans la construction ou l'ameublement par exemple).

Ces coupes garantissent la sécurité des promeneurs, les arbres morts pouvant tomber à tout moment.



La repousse !

Les forestiers aident la forêt à se reconstruire.

Ici, 400 plants d'espèces d'arbres plus résistantes au réchauffement climatique ont été mis en terre :

- 250 hêtres commun,
- 70 chênes sessile,
- 80 érables sycomore.



Un nouveau paysage forestier

Dans cinquante ans, temps de la repousse, la forêt ne ressemblera plus à celle d'aujourd'hui, elle aura évolué.

Mélanges d'essences, arbres de différents âges, îlots de vieux bois et réserves biologiques pour abriter la biodiversité... les forestiers de l'ONF diversifient leurs actions pour rendre les forêts plus résistantes et permettre aux générations futures de bénéficier de leurs bienfaits.

onf.fr

Matinée nettoyage

Rendez-vous au Champ Dunant
le samedi 6 avril 2024 à 8h30
pour la traditionnelle matinée de nettoyage
de la commune.

Une collation sera offerte à tous les courageux
participants à la fin de la collecte

Thonon *agglomération*

TRI DES BIODÉCHETS : À CHACUN SA SOLUTION !

Epluchures de fruits et légumes, résidus de jardinage, restes de nourriture... : tous ces biodéchets représentent aujourd'hui environ 30 % de notre poubelle à ordures ménagères. Or, plutôt que de les jeter à la poubelle et de les incinérer, il est facile de les valoriser, en les compostant. C'est pourquoi, à compter du 1^{er} janvier 2024, la loi sur la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires entre en vigueur. Pour accompagner les habitants dans la pratique de ce nouveau geste de tri, Thonon Agglomération met progressivement en place trois solutions, adaptées au mode de vie de chacun. La généralisation du compostage est la priorité.

1. Vous résidez en maison avec jardin ?

Optez pour un composteur individuel

Depuis l'automne dernier, chaque foyer peut se procurer gratuitement un composteur et un bioseau, sur inscription. Cette solution simple et efficace permet de transformer ses déchets organiques en un engrais naturel. Et pour tout savoir sur les bonnes pratiques du compostage et de la gestion des biodéchets, des ateliers collectifs sont aussi proposés. En pratique : demandez votre composteur gratuit et inscrivez-vous à un atelier sur : mesdemarches.thononagglo.fr

Le compostage, une pratique déjà bien ancrée dans l'agglomération

Depuis plusieurs années, Thonon Agglomération encourage ses habitants à adopter le compostage individuel : 34 % le pratiquent déjà ! En 2023, 615 composteurs ont été fournis. Et dès 2024, l'objectif est d'accélérer le rythme avec la distribution de 1 500 composteurs par an.

2. Vous résidez en habitat collectif (résidence, immeuble ou même lotissement) ?

Pratiquez le compostage avec vos voisins

Thonon Agglomération propose la mise en place de composteurs collectifs au pied des immeubles. En lien avec les syndicats de copropriété et les bailleurs, elle accompagne l'ensemble de la démarche : de l'installation gratuite du site de compostage à son suivi régulier, en passant par la formation des référents de site. Une solution clefs en main, qui en plus fait bénéficier aux résidents d'engrais pour leurs plantes ! En pratique : sollicitez votre syndic de copropriété pour inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

3. Des bornes à biodéchets progressivement installées

pour les habitants n'ayant pas d'espace vert autour d'eux

L'agglomération va expérimenter au printemps prochain la collecte des déchets alimentaires en bornes, dans deux zones-test : au centre-ville de Thonon-les-Bains (quartier de la Rénovation) et à Sciez. Leur utilisation sera réservée aux habitants ne pouvant pas bénéficier de l'installation d'un composteur individuel ou collectif. Les biodéchets ainsi collectés seront traités en méthanisation à Veigy-Foncenex. Après un an de test, ce nouveau mode de collecte sera progressivement déployé dans les zones urbaines de l'agglomération.

Et pour les professionnels ?

Les gros producteurs tels que les supermarchés, les boulangeries ou certains restaurants, sont déjà soumis à l'obligation de tri de leur biodéchets depuis janvier 2023 et doivent se rapprocher d'un prestataire privé. Les professionnels peuvent aussi s'orienter vers une gestion de proximité de leurs biodéchets, en installant un site de compostage de façon autonome.

L'expérimentation de collecte qui démarre en mars 2024 va permettre aux professionnels petits producteurs de biodéchets des zones test (- de 150 l par semaine) de s'initier au tri des biodéchets.

3 bonnes raisons de se mettre au compostage

- Je réduis mes déchets et leur incinération, d'autant plus que les biodéchets sont en grande partie composés d'eau !
- Fini le jus et les mauvaises odeurs dans le sac poubelle
- Je réalise un engrais naturel et gratuit pour mes plantations.



www.thononagglo.fr

THONON
agglomération

BROYAGE À DOMICILE

Faites broyer vos branchages

au lieu de les apporter en déchetterie

Thonon Agglomération propose un service saisonnier gratuit : le broyage des branchages à domicile. Vous pouvez ainsi faire broyer les déchets verts les plus encombrants résultant des tailles de haies ou des élagages.

PROCHAINE CAMPAGNE : FÉVRIER 2024

Ouverture des inscriptions à partir de mi-janvier 2024.

Qui peut bénéficier du service ?

L'ensemble des foyers des communes de Thonon Agglomération, dans la limite d'une intervention par foyer et par campagne de broyage (printemps et automne).

Pourquoi faire broyer ses branchages ?

- Vous limitez vos déplacements à la déchetterie : c'est un gain de temps et de carburant.
- Vous participez aussi à la réduction des volumes de déchets collectés et traités par la collectivité. Le développement du broyage permet de maîtriser les coûts liés à la collecte en déchetterie, mais aussi de réduire la circulation des camions de collecte ; le volume de déchets verts déposés sur un samedi dans les déchetteries de l'agglomération représente en moyenne 40 camions. Vous pourrez par ailleurs réutiliser le broyat pour améliorer la qualité de votre compost ou pailler vos massifs.
- Enfin, le broyat, qui devra dans tous les cas être valorisé sur place, peut être réutilisé pour améliorer la qualité de votre compost ou pailler vos massifs : étalé au pied de vos plantations ou de vos haies, il conserve l'humidité, nourrit le sol et permet d'embellir votre jardin !

Le service est gratuit dans la limite de 25 m³ de branches à broyer par foyer.

Les conditions pour bénéficier du service :

- être domicilié dans l'une des communes de Thonon Agglomération
- accepter le règlement du service
- une intervention par foyer et par campagne de broyage (printemps et automne)
- volume de déchets verts minimum requis : 2 m³
- volume de déchets verts maximal : 25 m³
- diamètre des déchets verts acceptés : de 1 à 10 cm
- les branchages doivent être situés sur un chemin carrossable.

RAPPEL

Vous devez être disponible au téléphone et présent au lieu et à l'heure du rendez-vous.



BUS FRANCE SERVICES

Vous avez besoin d'aide

pour vos démarches administratives ?

Le bus France Services vient à votre rencontre dans les villages.

Retrouvez les lieux et horaires de permanence en mairie ou sur le site internet www.le-lyaud.fr



Recette *Gâteau des mille et une fois*

Temps de préparation : 15 minutes

Ingrédients

- 4 œufs
- 130 g de sucre
- 1 zeste de citron non traité
- 130 ml de jus d'orange
- 130 ml d'huile pépins de raisins
- 50 g de fécule de maïs (type Maïzena)
- 250 g de farine tamisée
- 13 g de levure

Matériel

- 2 saladiers
- 1 moule de Ø 28 cm
- 1 fouet
- 1 four
- 1 balance de cuisine

Préparation du moule

Beurrer le moule et le chemiser (saupoudrer) avec du sucre roux

Préparation de la pâte

- Séparer les blancs des jaunes
- Râper le zeste du citron dans le saladier avec les jaunes d'œufs
- Mélanger les jaunes, le zeste et le sucre jusqu'à obtention d'une solution presque blanche
- Ajouter le jus d'orange, puis l'huile
- Intégrer la fécule de maïs, la farine et la pâte à lever
- Battre les blancs en neige et les incorporer délicatement
- Enfourner A FROID puis programmer le four à 180°C

Temps de cuisson : 45 minutes

- Planter la lame d'un couteau dans le gâteau pour contrôler la cuisson.
- Démouler 2 à 3 minutes après la sortie du four
- Saupoudrer de quelques grains de sucre de canne (facultatif)

Suivant les goûts et les envies, on peut ajouter différentes graines (pavot, tournesol, ...) ou des fruits secs (abricots, amandes, ...) ou des fruits frais (pommes, poires, ...)

Crème au citron

qui peut l'accompagner

Ingrédients

- 1 l de lait entier
- 1 zeste de citron non traité
- 1 œuf
- 30 g de fécule de maïs (type Maïzena)
- 100 g de sucre

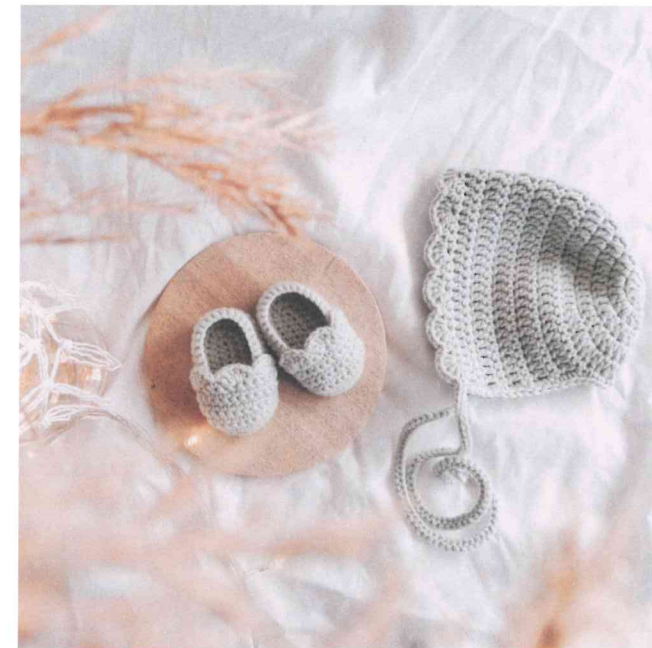
Matériel

- 1 saladier
- 1 casserole
- 1 fouet et 1 économe
- 1 balance de cuisine
- 1 plaque de cuisson

- Peler le zeste de citron
- Faire bouillir le lait et incorporer le zeste de citron
- Laisser infuser minimum 1h
- Dans un saladier, mélanger l'œuf, la fécule de maïs, le sucre
- Ajouter le mélange dans le lait infusé et cuire à feu moyen jusqu'à ébullition
- Verser la crème dans un saladier et plonger ce dernier dans l'eau froide. Bien mélanger pour éviter la formation d'une peau.

Cette crème peut être déclinée au parfum de votre choix (vanille, chocolat, ...)

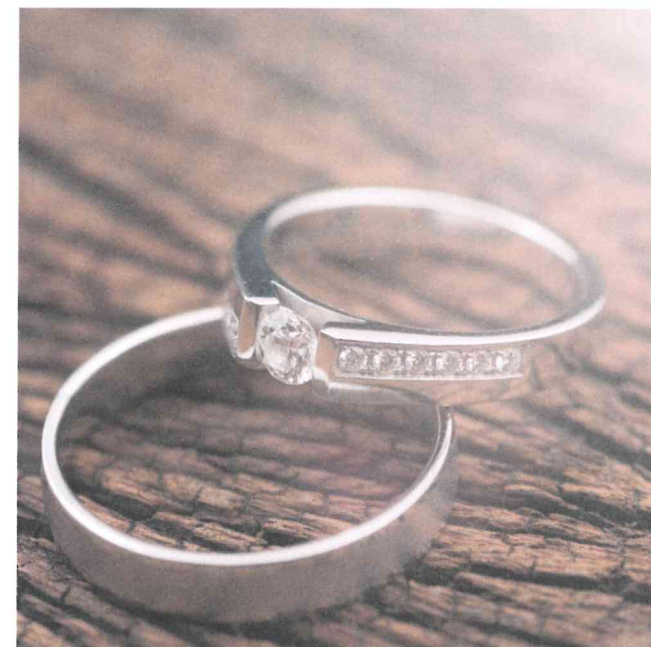
Etat civil *Fin 2023 - Début 2024*



Naissances

Bienvenue

- Léon BOUCHET, né le 13 août 2023
- Alicia, Rose, Andréa LE JANNOU, née le 30 octobre 2023
- Ellie PASSAGEON, née le 8 novembre 2023
- Alice MARULLAZ, née le 19 novembre 2023
- Ilan BAZIRE, né le 5 décembre 2023
- Léo, Aleksa & Félix, Andrija VULLIET, nés le 9 janvier 2024



Mariages

Félicitations

- GALLAY Grégory et JOYE Vanessa, mariés le 16 septembre 2023
- BOUKROUMA Soël et CAUMONT Elise, mariés le 23 septembre 2023



Décès

Souvenirs Respectueux

- FAVRE Suzanne, Françoise, décédée le 30 août 2023
- CHARLES Denis, Albert, Joseph, décédé le 17 septembre 2023
- ANTOINE dit CHEVALON David, Marc, décédé le 8 octobre 2023
- CHAT Georges, décédé le 31 octobre 2023
- GHARSALLAH Lamia, décédée le 19 décembre 2023
- CHEVILLET William, Luc, Fabien, décédé le 6 janvier 2024

Les réglementations

Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

Rappel

Nous rappelons que les haies en bordure de voiries doivent être taillées par les propriétaires.



Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises telles que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.



Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des conteneurs.

Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.



Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.

Nos amis les chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Pour les riverains et l'ensemble des usagers, nous demandons aux propriétaires de respecter l'environnement.



Nos associations

Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Florent EYDELY
au 06 99 26 36 45

Président du groupement ALP.es (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 :
Virginie COMBE

Les vétérans avec Fred BORETTI
au 06 80 64 71 76

Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ
au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse
avec Michel MIGLIASSO
au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits"
avec François GALLAY
au 04 50 70 56 99.

L'Association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 06 59 53 21 49
avec Sylvie TIREFORT.

Sports et Loisirs

Tu peux encore choisir !

Demande André JACQUEMOT,
président au 06 81 38 63 16

L'école de musique

Le Lyaud / Armoy
aimerait jouer avec toi...

Marion PERILLAT
au 06 86 57 17 40
musiquelelyaudarmoy@gmail.com.

Les activités

du Foyer Rural Culturel

Tél. 06 51 13 72 36
ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

Les Gardiens des Semences

Josette BIDAL
au 06 32 69 97 57.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez
André CORNIER au 04 50 73 95 08.
(responsable location salle paroissiale)

Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition

Président : J.-J. HENRY
Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER
au 06 77 09 46 59

www.chablaisnordic.com
chablaisnordic@orange.fr

Les Incroyables Comestibles

Elisabeth ROCHETEAU
au 06 74 96 01 26.

Vous avez les boules ! Nous avons la solution !

Club Lyaud pétanque
Président : Michel MIGLIASSO
06 33 94 92 42.

Comité rédaction du bulletin

Joseph DÉAGE
Jean-Yves MEYNET
Emilie BON
Corinne CORBÉ-COUÉDEL
Nermine JORDAN
Alain MEYER
Benjamin TOURNIER-DANIEL

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.

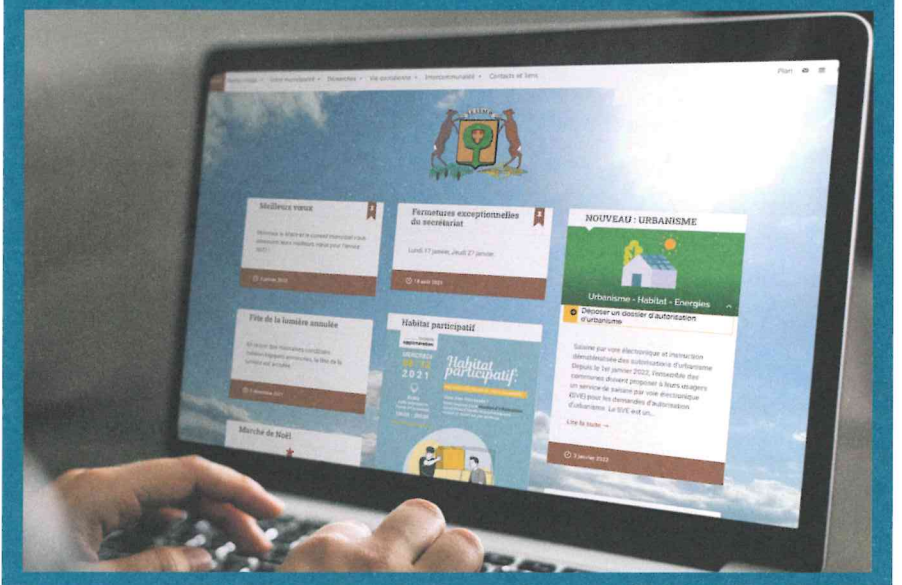
Création et impression :
Fillion imprimerie

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD www.le-lyaud.fr

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des

bulletins municipaux.

Mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...

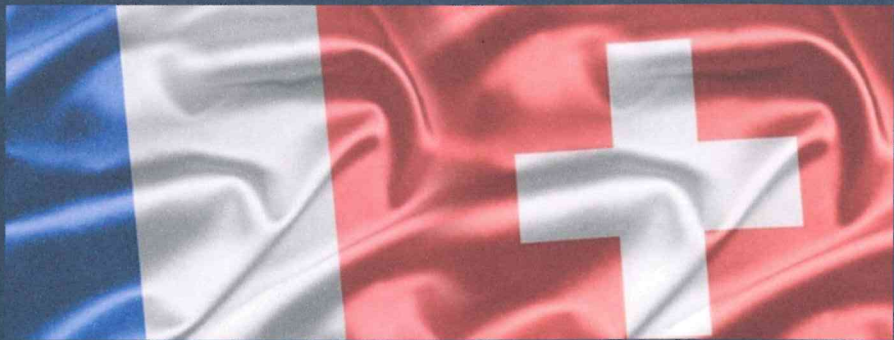


Planning *des manifestations* 2024

DATE ET HORAIRE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
20 mars	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
22 mars	Lasagnes à emporter	APE Armoy-Le Lyaud	Groupe scolaire
24 mars	TRAIL	Chamois Léman	Halle du Lyaud
6 avril	Nettoyage de printemps	Association de chasse	Champ Dunant
28 avril	Cérémonie du souvenir des déportés	Commune du Lyaud	Monument aux morts
5 mai	Troc'plantes & graines	Gardien des semences	Halle du Lyaud
5 mai	Vide-greniers & vente de fleurs	APE Armoy-Le Lyaud	Salle des fêtes d'Armoy
8 mai	Cérémonie du 8 mai	Commune du Lyaud	Monument aux morts
18 et 20 mai	Tournoi de Pentecôte	Club de foot Le Lyaud-Armoy	Stade Dubouloz
29 mai	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
2 juin	Animation des Aînés	Commission des Aînés	Halle du Lyaud
7 juin	Audition de musique	Ecole de Musique Armoy-Le Lyaud	Halle du Lyaud
9 juin	Elections européennes	Commune du Lyaud	Salle communale du Lyaud
15 juin	Epreuve cycliste	Evian Vélo	Stade Dubouloz
29 juin	Kermesse de l'école	APE Armoy-Le Lyaud	Champ Dunant
13 juillet	Fête Nationale	D'JOSS BAR	D'JOSS BAR
27 juillet	Loto	Club de foot Le Lyaud-Armoy	Champ Dunant
28 juillet	Fête de l'été & feu d'artifices	Club de foot Le Lyaud-Armoy	Champ Dunant
31 juillet	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
25 septembre	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
6 octobre	Troc'plantes & graines	Gardien des semences	Halle du Lyaud
2 novembre	Cross des jeunes	Association Sport & Loisirs	Halle du Lyaud
3 novembre	Cross des Hermones - adultes	Association Sport & Loisirs	Halle du Lyaud
11 novembre	Cérémonie du 11 novembre	Commune du Lyaud	Monument aux morts
20 novembre	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
23 novembre	Loto	APE Armoy-Le Lyaud	Salle des fêtes d'Armoy
1 ^{er} décembre	Repas des Aînés	Commission des aînés	Salle communale du Lyaud
7 décembre	Vente de sapins	APE Armoy-Le Lyaud	Halle du Lyaud
13 décembre	Fête de la lumière	Commission Animation	Halle du Lyaud

Fond Genevois

Rappel : les travailleurs frontaliers genevois sont invités à se déclarer en mairie..



Transports *en commun*

Tous les horaires des transports en commun

sont régulièrement mis à jour sur le site de Thonon Agglomération : www.thononagglo.fr/6-me-deplacer.htm

Service National *Universel*

Le déploiement du service national universel (SNU) continue sa montée en puissance avec l'inscription d'environ 40 000 jeunes volontaires en 2023, dont 466 Haut-Savoyards. Le SNU se compose de 3 phases.

1. Un **séjour de cohésion** de 12 jours en collectif, dans un autre département
2. Une **mission d'intérêt général** de 84h à initier dans l'année qui suit, près de chez eux
3. Un **engagement volontaire** (facultatif) de 3 mois ou plus, en France ou à l'étranger (service civique, volontariat international, réserve civique, sapeur-pompier volontaire ou bénévolat)

Il propose aux adolescents de nationalité française, âgés de **15 à 17 ans**, de participer à un séjour de cohésion visant 4 objectifs :

- Faire vivre les valeurs et principes républicains
- Développer une culture de l'engagement
- Renforcer la cohésion nationale
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Cette première étape qu'incarne le séjour de cohésion est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en collectivité, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

En 2024, les dates de séjours de cohésion seront :

- du 15 au 27 avril
- du 17 au 28 juin
- du 3 au 15 juillet

Les inscriptions sont ouvertes et à réaliser sur le site officiel du SNU : www.snu.gouv.fr qui regroupe également toutes les informations utiles.

Vous trouverez en ligne un kit de communication qui vous permettra d'avoir des supports adaptés à vos besoins de diffusion (affiches, flyers, bannières pour les réseaux sociaux...).

L'équipe SNU du SDJES de Haute-Savoie est à votre disposition pour toute information complémentaire : sdjes74-snu@ac-grenoble.fr

Cordialement

L'ÉQUIPE SNU DE LA HAUTE-SAVOIE

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Savoie.

Cité administrative (3^e étage)

7, rue Dupanloup

74040 ANNECY Cedex

Ligne directe : 04 80 42 65 21

<https://www1.ac-grenoble.fr/article/jeunesse-engagement-et-sport-haute-savoie-122344>



LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE

Canalisations électriques et télécommunications
Postes HTA
Entretien et construction des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
E-mail : accueil@degeneve-electricite.fr

SARL Hervé Frossard
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Installation - Dépannage - Entretien

173 Route de la Glère
74200 LE LYAUD
sarhervefrossard@gmail.com
06 19 83 45 34

Allianz

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE
Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 1200, route de Noyer
74200 Thonon 74200 Allinges
Tél. 04 50 71 29 92 Tél. 04 50 73 94 67
arrachart-george.thonon@allianz.fr
arrachart-george.allinges@allianz.fr

EMC TP
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - ADDUCTION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

15, rue des Arcouasses
ZI de Vongy - 74200 THONON-LES-BAINS
☎ 04 50 26 68 88 - ✉ accueil@emc-tp.com

Les petits ramoneurs
qui vous apportent le bonheur !

RAMONEUR
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD
04 50 73 90 24

FILLION
IMPRIMERIE
CREATION

RBF

Entreprise Bruno Couedel depuis 2003
MENUISERIE | AGENCEMENT

FONTANEL Romain - 06 26 38 52 89
8, route Impériale - 74200 ANTHY - 04 50 71 60 39

LIONEL BOUCHET
L'étal du PÊCHEUR
Le Léman dans votre panier
Marché du Lyaud le samedi matin
lionei.bouchet@aol.fr

Nous remercions
tous nos annonceurs !

ZI VONGY LES PLAGNES
74200 THONON 74360 LA CHAPELLE
T 04 50 71 54 17 T 04 50 73 51 38
mcm55@wanadoo.fr F 04 50 73 51 09

MCN
TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS
04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

BORETTI & FILS
Chauffage - Sanitaire
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON
04 50 71 07 30

Le D'JOSS Bar

LA POSTE

Tél. 04 50 73 38 46

BAR / RESTAURATION / DÉPÔT DE PAIN
Jocelyne et Denis BEL vous accueillent au D'JOSS BAR dans l'arcade commerciale de la Commune, située 13 rue de la Mairie. Ce commerce est un lieu de rencontre et de convivialité proposant un service de bar, de restauration, de pizzas à emporter et de dépôt de pain. Au marché le samedi matin.

HORAIRES
Bar : - lundi : 7 h - 14 h
- mardi, mercredi et jeudi : 7 h - 14 h et 17 h 30 - 20 h
- vendredi et samedi : 7 h - 14 h et 17 h 30 - 22 h
- fermé le dimanche

Restauration :
Du lundi au vendredi : MENU DU JOUR le midi.
Vendredi soir, samedi midi et samedi soir :
MENU À LA CARTE (Réservation conseillée).
PIZZA ouvert le soir sauf le lundi et dimanche.

LA POSTE

Le point poste est un service proposé par Jocelyne et Denis BEL, gérants du commerce le D'JOSS BAR situé au centre du village.

HORAIRES
- lundi : 7 h 30 - 11 h 30
- mardi au samedi : 7 h 30 - 11 h 30 et 17 h 30 - 19 h

G. DUBOULOZ
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage 19, avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax 04 50 71 14 28
larry@gdubouloz.com

La Décoration 72, allée du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax 04 50 27 81
larry@gdubouloz.com

ossature bois
charpente
couverture

FAVRAT
construction bois

particuliers
entreprises
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favratt.fr
www.favratt.fr

RÉGULATION - ENTRETIEN CHAUFFÉE - SOLAIRE
POMPE À CHALEUR - DÉPANNAGE BRULEUR - FOUL - GAZ

THERMIE FLAMME

Tél. 04 50 71 45 07 - Port. 06 20 81 33 14
thermieflamme@hotmail.fr
317 rue des Bracots - ZAE des Bracots
74890 Bons-en-Chablais

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPES
74550 PERRIGNIER

SAGRADRANSE

S.A. POUR L'EXPLOITATION DES SABLES ET GRAVIERS
DE LA DRANSE - DRAGAGES - TRAVAUX LACUSTRES

1040, route de la Dranse • B.P. 604 • 74500 AMPHION-PUBLIER
Tél. 04 50 70 00 05 • Fax 04 50 70 85 88

SAV GAZ
Les enfants de Jean-Pierre Fillon

TRAVAUX DE CHAUFFAGE / SANITAIRE
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
DE CHAUDIÈRES GAZ ET FIOUL

289, route des Blaves - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 39 45 71 - 04 50 73 90 43
bureau@savgazdefi.fr

Philippe Bonnaz
ARTISAN BOUCHER

04 50 76 11 13 - Perrignier | 04 50 81 45 09 - Amphion

ATELIER SAKR
ARTISANE BIJOUTIÈRE - JOAILLIÈRE

Nermine JORDAN

1, bd Georges Andrier - Thonon
04 50 71 32 41 - atelier.sakr@gmail.com
www.atelier-sakr-bijouterie.fr

PARTNER CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - INSTALLATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES

Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz
Pompe à chaleur - Adoucisseur

RGE Qualit'Énergie Qualit'Air Qualit'Sol

Yves BURNICHON / Thomas BAZZANI
mechoudessavoie.com
partner.chauffage@gmail.com / Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

Méchoui des Savoies
Traiteur à domicile

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
mechoudessavoie.com
Portable 06 11 87 74 63

• Réceptions, Mariages
• Baptêmes, Anniversaires
• Repas d'entreprise...

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

CAGNAIRE

20, av. des Allinges
74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBOUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Fleur de soins
ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à prix tout doux !

201 rue des champs de Beule
sur RDV 74200 LE LYAUD
06 47 62 16 06

DOMIAL
Electroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

Conseils en diététique
et micronutrition
Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
Location - Livraison à domicile

Valérie et Mario LACAVA - Tél. 04 50 70 51 93
pharmaciedenoyer@perso.alliads.net
388, av de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Groupement AR
RÉFÉRENCE

LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoy
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMÈRE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

